

République Française
Département de l'Hérault
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VALLÉE DE L'HÉRAULT

~~~~~  
**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE - Réunion du : lundi 12 juillet 2021**  
~~~~~

L'ALTERNATEUR - GRILLE TARIFAIRE.

Le Conseil communautaire de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault s'est réuni ce jour, lundi 12 juillet 2021 à 18h00 en Salle du Conseil Communautaire, sous la présidence de Monsieur Jean-François SOTO, Président de la communauté de communes. La convocation a été adressée le 1 juillet 2021.

Étaient présents ou représentés

Mme Christine SANCHEZ, Mme Chantal DUMAS, M. Yannick VERNIERES, Mme Roxane MARC, M. Jean-Pierre GABAUDAN, Mme Jocelyne KUZNIAK, M. Robert SIEGEL, Mme Véronique NEIL, M. Jean-Pierre PUGENS, M. Olivier SERVEL, M. Ronny PONCE, Mme Nicole MORERE, M. Philippe SALASC, M. Jean-François SOTO, M. Philippe LASSALVY, Mme Marie-Hélène SANCHEZ, M. David CABLAT, M. José MARTINEZ, Mme Marie-Françoise NACHEZ, M. Jean-Marc ISURE, M. Daniel JAUDON, M. Jean-Pierre BERTOLINI, M. Jean-Luc DARMANIN, M. Pascal DELIEUZE, Mme Martine BONNET, Mme Béatrice FERNANDO, M. Claude CARCELLER, Mme Valérie BOUYSSOU, Mme Josette CUTANDA, M. Thibaut BARRAL, M. Christian VILOING, M. Jean-Claude CROS, M. Marcel CHRISTOL - M. Christelle AVIAT suppléant de M. Xavier PEYRAUD, M. Jean-Louis RANDON suppléant de M. Bernard GOUZIN.

Procurations

M. Pierre AMALOU à M. José MARTINEZ, M. Gilles HENRY à M. Jean-Pierre PUGENS, M. Henry MARTINEZ à Mme Christine SANCHEZ, Mme Florence QUINONERO à M. David CABLAT, Mme Martine LABEUR à M. Olivier SERVEL, M. Nicolas ROUSSARD à M. Philippe SALASC, Mme Stéphanie BOUGARD-BRUN à Mme Marie-Hélène SANCHEZ.

Excusés

M. René GARRO, M. Daniel REQUIRAND.

Absents

Mme Agnès CONSTANT, M. Gregory BRO, Mme Marie-Agnès SIBERTIN-BLANC, M. Laurent ILLUMINATI.

Quorum : 16	Présents : 35	Votants : 42	Pour : 42 Contre : 0 Abstention : 0
-------------	---------------	--------------	---

Agissant conformément aux dispositions du Code général des collectivités territoriales et en particulier ses articles L 5214-1 et suivants et L 5211-6 alinéa 1.

Agissant conformément aux dispositions de son règlement intérieur.

VU l'arrêté préfectoral n°2021-1-439 du 03 mai 2021 fixant les derniers statuts en vigueur de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault ;

VU la délibération n°2076 du conseil communautaire en date du 30/09/2019 portant candidature à l'appel à projet Fab Région pour la création d'une coopérative numérique ;

VU la délibération n°2447 du conseil communautaire en date du 16/11/2020 portant modification du plan de financement de la coopérative numérique.

CONSIDERANT le projet de tiers lieu, issu de l'étude Ex-Ante réalisée en 2017, s'inscrit dans le projet « Vallée 3D » de Communauté de communes Vallée de l'Hérault pour un territoire Durable, Démocratique et Digital,

CONSIDERANT que ce projet, co-construit avec des acteurs associatifs et économiques locaux, rejoint la dynamique nationale de transformation de l'activité dans les territoires par la création de lieux ouverts d'innovation sociale et technologique,

CONSIDERANT que ce tiers-lieu a vocation à être un lieu ressource proposant un accompagnement à la transition numérique pour les entreprises et les acteurs économiques du territoire et à être un espace de médiation numérique pour la population,

CONSIDERANT que le tiers-lieu entrera en fonction en septembre 2021 ; ce lieu étant ouvert à un public très large, différents documents nécessaires au bon fonctionnement de la structure ainsi qu'à la bonne cohabitation des différents utilisateurs ont été élaborés,

CONSIDERANT que suite à consultation publique, le tiers-lieu est nommé « L'Alternateur »,

CONSIDERANT que l'un des objectifs du tiers-lieu est de permettre sa pérennisation, ce qui implique de tendre vers une autonomie financière de la structure,

CONSIDERANT qu'outre les subventions et appels à projets, le tiers-lieu tire ces ressources des cotisations des usagers, de la location de temps machine, de la location de salles, de la location de locaux à destination d'entreprises et de recettes événementielles,

CONSIDERANT qu'au vu de divers scénarios budgétaires, la grille tarifaire élaborée permet l'accessibilité du lieu, de ses machines et de ses activités aux personnes aux revenus modestes, en respectant l'objectif d'autonomisation à moyen terme,

**Le Conseil communautaire de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault,
APRES EN AVOIR DELIBERE,**
Le quorum étant atteint

DÉCIDE

à l'unanimité des suffrages exprimés,

- d'adopter la grille tarifaire du tiers lieu numérique intercommunal de la Vallée de l'Hérault, telle que présentée en annexe,
- d'autoriser le Président à accomplir l'ensemble des formalités utiles à la bonne exécution de ce dossier.

Transmission au Représentant de l'État
N° 2663 le 13 juillet 2021
Publication le 13 juillet 2021
Notification le
DÉLIBÉRATION CERTIFIÉE EXÉCUTOIRE
Gignac, le 13 juillet 2021
Identifiant de l'acte : 034-243400694-20210712-4039-DE-1-1

Le Président de la communauté de communes



Jean-François SOTO

L'ALTERNATEUR

Atelier numérique
GRILLE TARIFAIRE

Cotisation annuelles	
Tarif réduit (titulaire du rsa, demandeur d'emploi, étudiants, scolaires)	10,00 €
Particulier	40,00 €
Associations	50,00 €
Collectivités	50,00 €
Professionnel (max 5 pers.)	400,00 €
Location d'ensembles d'outillage (hors machines unitaires)	
Particuliers	
Outillage BOIS	
L'heure	25,00 €
1/2 journée (4 heures)	90,00 €
Journée (8 heures)	160,00 €
Outillage METAL	
L'heure	14,00 €
1/2 journée (4 heures)	50,00 €
Journée (8 heures)	90,00 €
Professionnels	
Outillage BOIS	
L'heure	38,00 €
1/2 journée (4 heures)	140,00 €
Journée (8 heures)	245,00 €
Outillage METAL	
L'heure	20,00 €
1/2 journée (4 heures)	72,00 €
Journée (8 heures)	130,00 €
Accès ateliers particuliers	
L'heure	4,00 €
Forfait 10 heures	36,00 €
Forfait 20 heures	64,00 €
Accès ateliers professionnels	
L'heure	6,00 €
Forfait 10 heures	54,00 €
Forfait 20 heures	96,00 €
Formation machines numériques	
Séances de 2 heures en groupe (10 pers. max)	
Imprimante 3D	25,00 €
Fraiseuse CNC	30,00 €
Graveuse Laser	30,00 €
Plotter	20,00 €
Séances de 2 heures individuel	
Imprimante 3D	55,00 €
Fraiseuse CNC	65,00 €
Graveuse Laser	65,00 €
Plotter	50,00 €
Formation machines traditionnelles	
Séances de 3 heures en groupe (10 pers. max)	
Combiné bois	40,00 €
Centre d'usinage	40,00 €
Autres Formations (l'heure)	
Sur place individuel	22,50 €
Sur place collectif	12,50 €
En extérieur	70,00 €
Vente de produits fabriqués à l'Alternateur	
Objets imprimés en 3d, fabrication inférieure à 2h	5,00 €
Objets imprimés en 3d, fabrication inférieure à 4h	10,00 €
Objets imprimés en 3d, fabrication inférieure à 8h	20,00 €
Objets imprimés en 3d, fabrication inférieure à 20h	50,00 €
Objets gravés ou découpés au laser, fabrication inférieure à 0,5h	5,00 €
Objets gravés ou découpés au laser, fabrication inférieure à 1h	10,00 €
Objets gravés ou découpés au laser, fabrication inférieure à 2h	20,00 €
Objets gravés ou découpés au laser, fabrication inférieure à 5h	50,00 €
Objets gravés ou découpés sur CNC, fabrication inférieure à 0,5h	5,00 €
Objets gravés ou découpés sur CNC, fabrication inférieure à 1h	10,00 €
Objets gravés ou découpés sur CNC, fabrication inférieure à 2h	20,00 €
Objets gravés ou découpés sur CNC, fabrication inférieure à 5h	50,00 €
Location de salle	
Salle Alan Turing	
L'heure	15,00 €
1/2 journée	45,00 €
La journée	90,00 €
Salle Ada Lovelace	
L'heure	15,00 €
1/2 journée	40,00 €
La journée	80,00 €
Ateliers résident disponibles (02, 03 et 04)	
L'heure	15,00 €
1/2 journée	35,00 €
La journée	70,00 €
Grand'Place (Evènement)	150,00 €

Locations de machines unitaires	
Particuliers	
Imprimante 3D basique N.B. Matériaux fournis	
L'heure	1,00 €
Forfait 20 heures	18,00 €
Forfait 40 heures	32,00 €
Imprimante 3D résine N.B. Matériaux fournis	
L'heure	2,00 €
Forfait 20 heures	36,00 €
Forfait 40 heures	64,00 €
Imprimante 3D production	
L'heure	3,00 €
Forfait 20 heures	54,00 €
Forfait 40 heures	96,00 €
Fraiseuse CNC	
L'heure	10,00 €
Forfait 10 heures	90,00 €
Forfait 20 heures	160,00 €
Graveuse laser	
L'heure	10,00 €
Forfait 10 heures	90,00 €
Forfait 20 heures	160,00 €
Combiné bois	
L'heure	10,00 €
Forfait 10 heures	90,00 €
Forfait 20 heures	160,00 €
Centre d'usinage	
L'heure	10,00 €
Forfait 10 heures	90,00 €
Forfait 20 heures	160,00 €
Plotter de découpe	
L'heure	2,00 €
Forfait 10 heures	18,00 €
Forfait 20 heures	32,00 €
Professionnels	
Imprimante 3D basique N.B. Matériaux fournis	
L'heure	1,50 €
Forfait 20 heures	27,00 €
Forfait 40 heures	48,00 €
Imprimante 3D résine N.B. Matériaux fournis	
L'heure	3,00 €
Forfait 20 heures	54,00 €
Forfait 40 heures	96,00 €
Imprimante 3D production	
L'heure	4,50 €
Forfait 20 heures	81,00 €
Forfait 40 heures	144,00 €
Fraiseuse CNC	
L'heure	15,00 €
Forfait 10 heures	135,00 €
Forfait 20 heures	240,00 €
Graveuse laser	
L'heure	15,00 €
Forfait 10 heures	135,00 €
Forfait 20 heures	240,00 €
Combiné bois	
L'heure	15,00 €
Forfait 10 heures	135,00 €
Forfait 20 heures	240,00 €
Centre d'usinage	
L'heure	15,00 €
Forfait 10 heures	135,00 €
Forfait 20 heures	240,00 €
Plotter de découpe	
L'heure	3,00 €
Forfait 10 heures	27,00 €
Forfait 20 heures	48,00 €
Consommations	
Boissons chaudes	1,00 €
Sirop à l'eau	1,00 €
Soda	1,50 €
Jus de fruits	1,50 €
Snack Salés	0,50 €
Confiseries	1,00 €